

RÉGIE INTERMUNICIPALES DES TROIS-LACS

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le
soussignée, QUE :**

Le conseil d'administration tiendra une séance extraordinaire, le 10 octobre 2014, au
100 place de Mairie, St-Faustin-Lac-Carré à 14 h 30.

**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 7^e jour
d'octobre deux mille quatorze.**



Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil d'administration, le 7 octobre 2014, entre 9h00 et 17h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 octobre 2014.



Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 octobre 2014, entre 9 heures et 16 heures, ainsi que la publication dans un journal.
En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 8 octobre 2014.



Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier